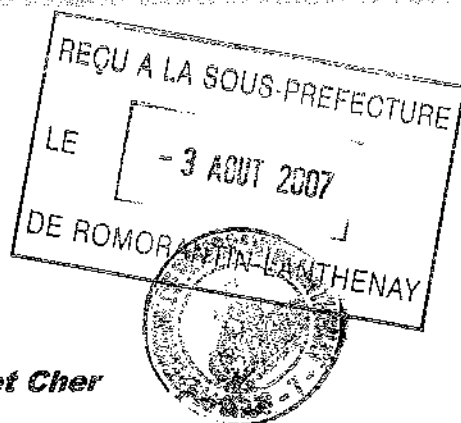




Département du Loir et Cher

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENTS ANNEXES

4

Chaumont-sur-Tharonne



JUIN 2007

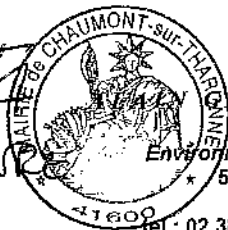
*Vu pour être annexé
à la délibération du 2 juillet 2007*

CHAUMONT-SUR-THARONNE - 2 AOÛT 2007

Le Maire,

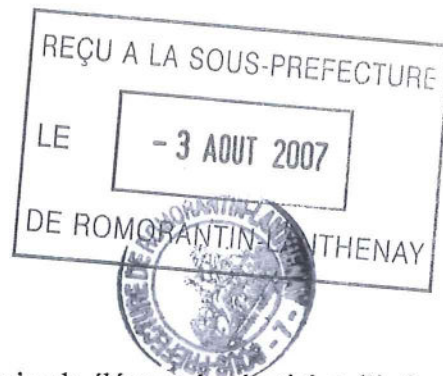
Guy

Albelaire



AUTRON. ARCHITECTE
ORLEANS
Environnement, paysage et urbanisme
56, bld alexandre martin
45000 ORLEANS
tel : 02 38 76 06 02 - fax : 02 38 76 94 50

LES CLÔTURES



Les clôtures détiennent un rôle essentiel dans l'habitat. Bien plus qu'un simple élément de sécurité et d'intimité, elles vont agrémenter notre vision de l'espace et notre perception de la rue.

Quelques conseils

- ⇒ Choisir clairement un type de clôture plutôt que de mélanger les genres.
- ⇒ Observer la nature des clôtures voisines afin d'harmoniser la hauteur de la clôture projetée.
- ⇒ Intégrer les coffrets, boîte aux lettres, poubelle, dans une conception d'ensemble, un mur continu ou partiel encadrant l'entrée de la propriété.
- ⇒ Utiliser les piliers avec parcimonie et uniquement pour marquer les points singuliers de la parcelle (entrée, angles) dans le cas d'un grillage.
- ⇒ Le végétal reste un élément de composition à part entière. Une plante grimpante peut adoucir une clôture opaque; une haie taillée est une variante du mur de maçonnerie; une haie libre mélangée respecte le contact avec la campagne.

Quelques règles élémentaires

Toute édification ou modification de clôture impose d'effectuer une déclaration préalable auprès de l'autorité compétente (la mairie).

Il est souhaitable que :

- les clôtures n'excèdent pas 1,50 mètre de hauteur,
- les clôtures s'intègrent à l'environnement et forment un tout avec le bâtiment, dans la finalité de satisfaire le souci de protection, d'intimité et d'économie du particulier, mais aussi la qualité du paysage urbain produit,
- les portails, le portillon et la clôture constituent un projet d'ensemble, ils doivent donc rester en harmonie, tant par leur nature que par les matériaux, les coloris, dans la correspondance au bâtiment.

Clôtures agricoles et clôtures de propriétés

La discrétion reste de mise

Il est conseillé d'installer sa clôture à une distance de 3 mètres par rapport à l'emprise de la voie publique, et ce pour différentes raisons :

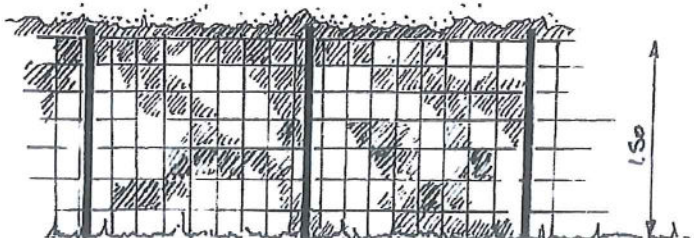
Il est souhaitable de se retirer de 2 mètres pour permettre la plantation de végétaux entre la voie et le grillage.

En Sologne, c'est aussi une question de sécurité vis-à-vis de la circulation du gros gibier et une clôture ajourée (à grandes mailles) permet une libre circulation du petit gibier.

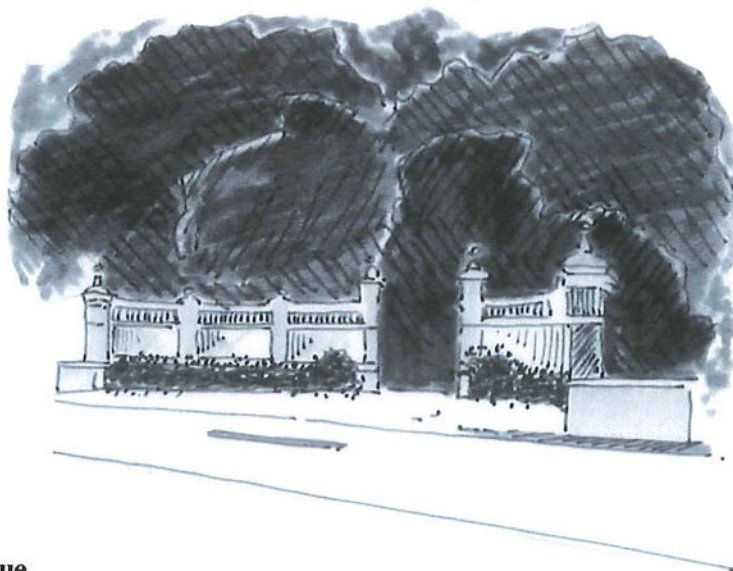
L'accès de propriétés

Il existe plusieurs façons de signaler l'accès principal d'une propriété.

L'accès à l'environnement est discret.



Clôture qui se singularise. Dans ce cas, il est souhaitable et de bon goût que le portail soit en lien étroit, par les matériaux et les proportions, avec le bâtiment qu'il annonce.

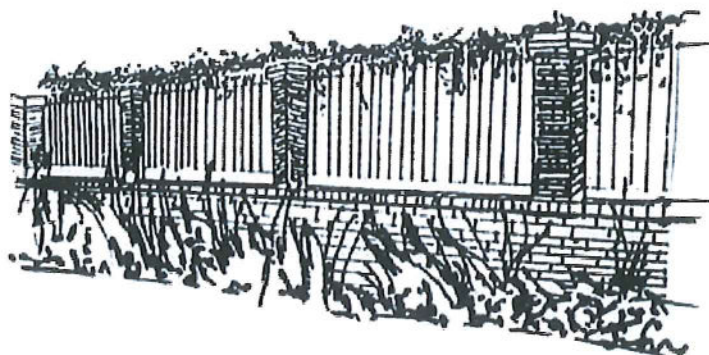


Habitations isolées en limite de voie publique

Quatre points forts :

- intégration à l'environnement
- clôture avec haie végétale
- rapport à l'importance des constructions
- relation avec les matériaux utilisés pour le bâtiment

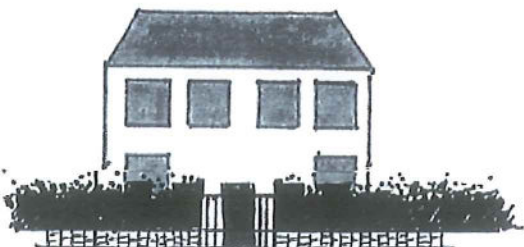
Une clôture de ce type annonce la maison de briques.



Clôtures en zone urbaine

Rapport à la composition de la maison

*Bâtiment centré, type maison de maître...
...clôture symétrique.*



*Bâtiment désaxé, type centre urbain...
...assurer la continuité des façades.*



Mode et nature

Il existe un rapport important entre les matériaux, l'époque de construction de la maison et la clôture à venir.



Le portail et la clôture sont l'expression en limite publique, de la qualité de l'ouvrage...



... mais la clôture peut aussi jouer la transparence.

La rue

Il est fortement souhaitable, de créer une identité à la fois unique pour participer à l'identité de la rue.



Continuité dans les matériaux



Des volumes variés qu'une ambiance de rue fait oublier...

Exemple

Pour que l'initiative individuelle participe à l'harmonie de l'espace public...